

Organisé par la Faculté de Droit et de Science Politique, l'Institut de Droit Privé, avec le cercle des partenaires de la Faculté de Droit de Toulouse, la Cour d'Appel de Toulouse, la Chambre Interdépartementale des Notaires de Toulouse, l'Ordre des Experts comptables de Toulouse, l'Ordre des Avocats de Toulouse, l'Ecole des Avocats Sud-Ouest Pyrénées, Airbus, Pierre Fabre...

Direction scientifique : Hugues Kenfack, Jean-Jacques Barbieri

Les rencontres des 10-11 janvier 2014 sur **la justice au 21^e siècle** qui se sont déroulées sous l'autorité de Madame la Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, ont confirmé la nécessité de renforcer « l'amont du juge » et de privilégier les voies d'une justice apaisée. L'intervention d'un tiers indépendant et impartial, dépourvu du pouvoir juridictionnel de trancher entre des positions opposées à l'issue d'un procès, est de nature à reconstituer entre les protagonistes une relation provisoirement altérée par un différend qui n'est pas nécessairement insurmontable. Les présentations habituelles de la médiation privilégient le contexte familial et patrimonial. Or cette discipline intéresse aussi les confrontations entre les entreprises ou celles qui opposent ces dernières à leurs cocontractants consommateurs ou salariés. Aussi est-il nécessaire de s'informer sur les expériences développées dans d'autres systèmes juridiques et de mesurer, pour chaque type de prestation, y compris dans l'ordre international, les avantages et les inconvénients d'un mode alternatif de règlement des litiges privilégiant la poursuite de la collaboration plutôt qu'une stratégie de rupture.

MANIFESTATION
ÉLIGIBLE
AU TITRE DE LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE
CONTINUE DES
AVOCATS

Renseignements et inscription

Institut de Droit Privé – Université Toulouse 1 Capitole
Cécile PETIT – Bureau AR 228
2 Rue du Doyen Gabriel Marty – 31042 Toulouse Cedex 9
Tél : 05 61 63 35 78 Email : cecile.petit@ut-capitole.fr



COLLOQUE INTERNATIONAL
INSTITUT DE DROIT PRIVÉ
UT1 CAPITOLE



16 et 17
Octobre 2014
Amphi Guy Isaac MI V

LA MÉDIATION

DANS LES ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES

MANIFESTATION
ÉLIGIBLE
AU TITRE DE LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE
CONTINUE DES
AVOCATS

Manufacture des Tabacs
22, allée de Brienne – TOULOUSE



Jeudi 16 octobre

13h30 Accueil

14h Ouverture officielle

Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit de Toulouse
Madame la Présidente de la Conférence des Doyens des Facultés de Droit
Monsieur le Premier Président de la Cour d'appel de Toulouse
Madame le Procureur Général près la Cour d'appel de Toulouse
Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Toulouse

14h30 APPROCHES COMPARATISTES

Présidence : G. Pasquier de Franclieu, Premier Président de la Cour d'appel de Toulouse

14h30 - 16h00

- Les MARC dans le monde : le trop plein ? Quelle place pour la médiation ? Sandrine Clavel, Professeur des Universités, Doyen de la Faculté de Droit de Versailles, Présidente de la Conférence des Doyens des facultés de Droit et Hugues Kenfack, Professeur des Universités, Doyen de la Faculté de Droit de Toulouse, Arbitre, Médiateur
- La médiation commerciale au Royaume Uni, S. Wesley, Avocat à la Cour de Lyon
- La médiation commerciale en Espagne et en Amérique du sud, J-P. Correa Delcasso, Professeur à l'Université de Barcelone, Avocat, Médiateur

16h00 Pause Café

16h30 - 17h30

- La médiation financière au niveau Européen, F.Frizon, Médiateur de la FFSA
- Approche économique de la médiation, P.Rey, Professeur des Universités, École d'Economie de Toulouse

Vendredi 17 octobre

9h APPROCHES SECTORIELLES

Présidence : J-P. Dermakar, Vice President Legal Affairs – Procurement & Services (AIRBUS)

9h00 - 10h30

- Le recours aux sciences humaines dans le processus de médiation, D. Tricot, Professeur des Universités, Président honoraire de la Chambre Commerciale, Financière et Economique de la Cour de Cassation, Médiateur

- La médiation dans les relations professionnels-consommateurs, J. Julien, Professeur des Universités, Co Directeur de l'IDP
- La médiation dans les relations de travail, Me M. Sabatté, Avocat, Président de l'Académie de Législation

10h30 Pause Café

11h00 – 12h00

- La médiation dans le domaine des baux commerciaux, Me A. Jacquin, Avocat à la Cour de Paris
- La médiation dans le domaine des assurances, D. Noguéro, Professeur des Universités, Médiateur du GEMA

14h00 APPROCHES INSTITUTIONNELLES

Présidence : P. Le Tourneau, Professeur émérite de la Faculté de Droit de Toulouse, ancien Président de tribunaux arbitraux

14h00 – 15h00 Table ronde 1 : le juge et la médiation

- Le juge judiciaire et la médiation commerciale, M. G. Cousteaux, Président de chambre à la Cour d'Appel de Toulouse
- Le juge administratif et la médiation concernant les entreprises, E. Labrot, Docteur en Droit, Chargée d'enseignement à l'Université Toulouse 1 Capitole

15h00 – 16h00 Table ronde 2 : le professionnel du conseil et la médiation

- L'avocat et la médiation commerciale, Me J-M. Bret, Avocat à la Cour de Lyon, Médiateur
- Le juriste d'entreprise et la médiation commerciale, A. Gaye, Juriste AIRBUS

16h00 Pause Café

16h30

- L'homologation et l'exécution de l'accord, Me C. Valès, Chambre Nationale des Huissiers de Justice, Médiatrice

17h RAPPORT DE SYNTHÈSE : J. MESTRE, Professeur des Universités, Doyen honoraire de la Faculté de droit d'Aix Marseille, Arbitre, Médiateur

Intervenants privilégiés : Pascal Saint Geniest, ancien Bâtonnier, Président de l'École des Avocats Sud-Ouest Pyrénées, J. Raibaut, Président de la Chambre de Conciliation et d'Arbitrage de Toulouse et J. Picard, Président du Tribunal de Commerce de Toulouse, Patricia Gendelman, Directeur juridique Pierre Fabre Dermo Cosmétique, Françoise Housty, Médiatrice, Déléguée de l'Association Nationale des Médiateurs, Lise Casaux-Labrunée, Professeur des Universités, Université Toulouse 1 Capitole.